

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2023, dans l'académie de LILLE.

Le président de l'université d'Artois,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LILLE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2023, dans l'académie de LILLE :

Monsieur LEROY Damien, ingénieur d'études de classe normale, président, Université d'Artois, Arras.

Madame VIVIER Emmanuelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

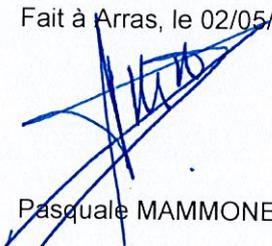
Madame BONIN-GRATEPANCHE Marie-Paule, ingénieure d'études hors classe, Université d'Artois, Arras.

Monsieur DAVION Pierrick, ingénieur d'études hors classe, Université d'Artois, Arras.

Madame DELSAUT Isabelle, ingénieure d'études hors classe, Université d'Artois, Arras.

Monsieur GAGNEUIL Laurent, ingénieur de recherche hors classe, Rectorat de l'académie de Lille, Lille.

Fait à Arras, le 02/05/2023


Pasquale MAMMONE